

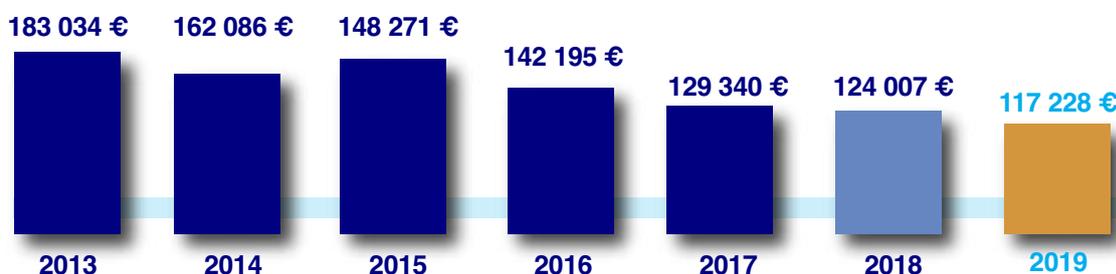


Budget 2019 communal

Cette année encore, le budget de la commune est très contraint. La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), principal soutien de l'Etat aux collectivités territoriales, ne cesse de baisser, ce qui impacte fortement le budget de la commune. Malgré cela, nous avons eu à cœur de maintenir les taux des taxes locales afin de ne pas impacter les revenus des ménages. Pour cela, nous devons maîtriser les dépenses tout en maintenant le niveau de service aux habitants.

BAISSE DGF

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), principal soutien de l'Etat aux collectivités territoriales ne cesse de baisser, ce qui impacte fortement le budget de la commune.



• PERTE CUMULÉE DEPUIS 2013 = - 275 097€

EVOLUTION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION VERSEE À LA MÉTRO

L'AC (Attribution de Compensation) correspond à l'équilibre entre les recettes et les dépenses communales nécessaires à la réalisation, par la Métro, des compétences qui lui ont été transférées. La commune reverse l'AC à la Métro.



EVOLUTION DU FPIC QUE LA COMMUNE PAYE

Le FPIC (Fond National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales)

Ce fond, créé en 2012, consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités ou communes moins favorisées.

En ce qui concerne Notre Dame de Mésage, cela se traduit par une dépense.



• PRÉLÈVEMENT CUMULÉ DEPUIS 2014 = - 38 712€

L'IMPOSITION À NOTRE DAME DE MÉSAGE

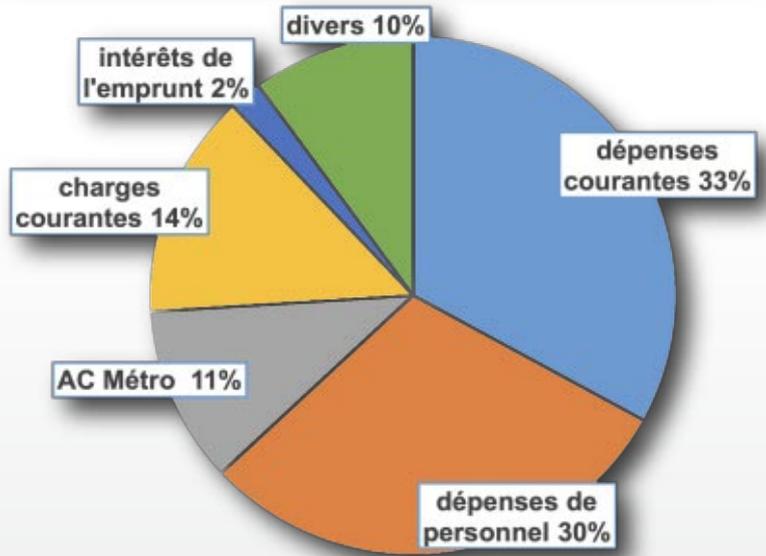
TAXES	Taux communaux 2019	Taux moyen Métropole
Taxe d'habitation	7,30 ‰	15,81 ‰
Taxe Foncière (bâti)	15,50 ‰	34,01 ‰
Taxe foncière (non bâti)	46,55 ‰	68,87 ‰

taux inchangés

LE BUDGET "FONCTIONNEMENT" **723 163€**

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles permettent d'assurer le fonctionnement quotidien des services communaux (services administratifs et techniques, services scolaires et périscolaires, entretien des bâtiments communaux et de l'éclairage public), de soutenir la vie associative, d'aider les personnes en difficulté (par l'intermédiaire du CCAS), le remboursement des intérêts de la dette et le financement des investissements.



Dépenses courantes (électricité, fioul, fournitures, assurances...)	240 665 €
Dépenses de personnel	221 240 €
Attribution de compensation Métro	85 000 €
Charges de gestion courante (subventions associations, syndicats,...)	101 168 €
Intérêts de l'emprunt	18 530 €
Divers	56 560 €
TOTAL	723 163 €

ENFANCE ET JEUNESSE

- Sorties scolaires (patinoire, piscine et sorties de fin d'année)6 085 €
- Cinéma en plein air2 000 €
- Fournitures scolaires5 500 €
- Participation à la structure Petite Enfance (SICCE)16 000 €
- Participation au syndicat du collège des Mattons10 000 €



ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Electricité35 000 €
- Chauffage (fioul / pellets)12 000 €
- Entretien du terrain de foot et terrains communaux.....28 993 €
- Entretien des bâtiments communaux11 780 €
- Déneigement13 000 €



ASSOCIATIONS

- Subventions aux associations10 900 €

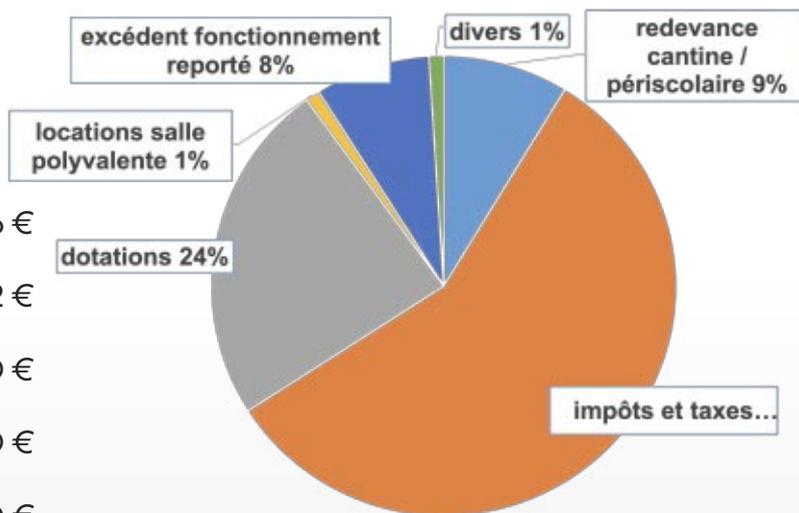


Budget 2019 communal

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

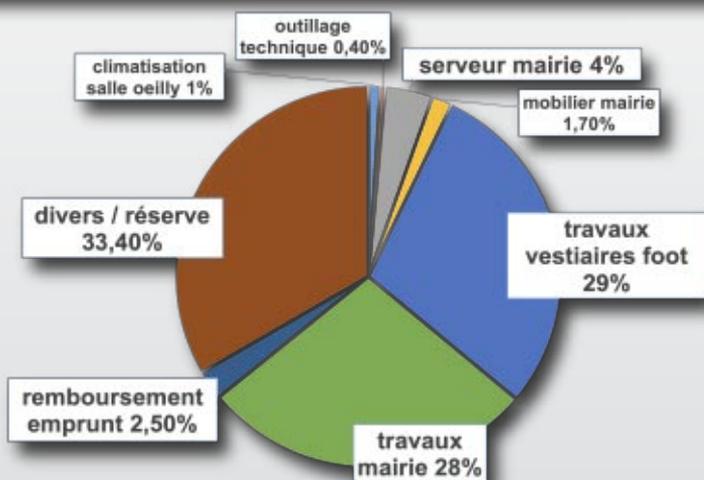
Elles sont composées principalement par les :

- recettes fiscales (impôts et taxes) :	417 246 €
- dotations de l'Etat, dotation solidarité rurale :	169 982 €
- produits des services (recettes cantine, périscolaire) :	63 000 €
- location des biens immobiliers (locations salle polyvalente) :	8 000 €
- excédent de fonctionnement 2018 reporté en 2019 :	60 000 €
- divers :	4 935 €



TOTAL723 163 €

LE BUDGET "INVESTISSEMENT" 723 406€



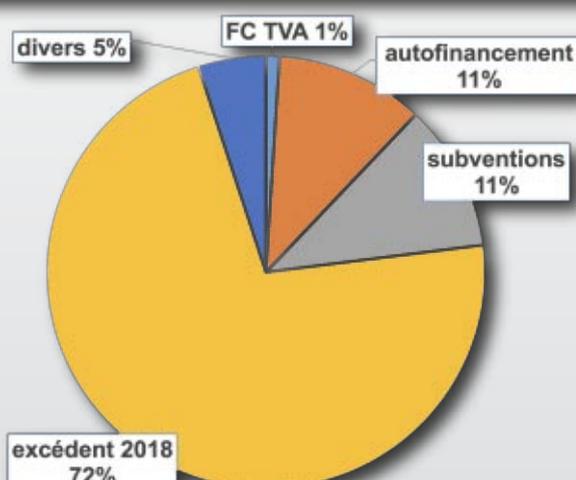
LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- climatisation salle de l'Oeilly	8 000 €
- outillage technique	3 000 €
- serveur mairie	28 860 €
- mobilier mairie (bureaux, radiateurs, cuisine+pose cuisine...)	12 385 €

- travaux vestiaires du foot,
toutes études
confondues.....209 700 €

- travaux mairie..207 760 €

- remboursement du capital de l'emprunt	18 530 €
- divers / réserve.....	235 171 €



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles sont composées principalement par :

-FCTVA (TVA récupérée sur les travaux 2018)	7 150,39 €
-Autofinancement.....	80 502,95 €
-Subventions du Département (Travaux bâtiment Mairie)	22 548 €
-Subvention de la Région (Travaux des vestiaires de foot).....	10 000 €
-Subvention Fédération Française de Foot	10 000 €
-Subvention de l'Etat (travaux mairie + foot).....	40 034,40 €
-Excédent 2018 reporté	525 600,26 €
-Divers	27 570 €

TOTAL723 406 €

